



Formulaire de demande pour la recertification de l'AFC Acupuncture et pharmacothérapie chinoise - MTC (ASA)

Le droit de faire état de l'attestation de formation complémentaire est soumis à l'obligation de fournir la preuve d'une formation continue périodique.

La formation continue permettant de conserver la validité de l'AFC est de 24 crédits (1 crédit = 45 – 60 minutes) pour 3 ans.

Par la présente, le/la soussigné/e confirme d'avoir accompli pendant les 3 dernières années de formation continue requis (réduit à 18 crédits cette période de recertification en raison des mesures d'urgence COVID19).

En cas de contrôles par sondage, je suis en mesure de fournir les attestations exigées.

Nom _____

Prénom _____

Adresse (Rue) _____

CP, Lieu _____

E-Mail _____

Signature _____

Lieu, Date _____

Le soussigné/ la soussignée confirme avec sa signature les données ci-dessus et prend connaissance de la structure des tarifs.

Tarifs :

Frais pour membres d'une des sociétés de l'ASA (SACAM/AGMAR: CHF 200.00

Pour les non-membres: CHF 600.00.

La facture pour la recertification sera envoyée après réception de la demande.

En cas de non-paiement des frais l'AFC sera retirée et nous informons l'ISFM.

Merci de nous envoyer le présent formulaire à l'adresse suivante :

Secrétariat ASA
c/o gkaufmann Verbandsmanagement
Wattenwylweg 21, 3006 Bern
Tel. 031 332 41 10 Fax 031 332 41 12
asa@akupunktur-tcm.ch; www.akupunktur-tcm.ch

Geschäftsstelle ASA
c/o gkaufmann Verbandsmanagement
Wattenwylweg 21, 3006 Bern
Tel. 031 332 41 10 Fax 031 332 41 12
asa@akupunktur-tcm.ch www.akupunktur-tcm.ch

27.02.2023